



## INTERPELLATION

<b>Auteur</b>	Laetitia Heinzmann-Bellwald, Marc Kalbermatter, Christine Seipelt-Weber et Claudia Alpiger, PS/GC
<b>Objet</b>	Hôpital du Valais: pénurie de personnel soignant et salaires
<b>Date</b>	13/11/2022
<b>Numéro</b>	2022.11.416

La grande majorité des personnes qui travaillent au Centre hospitalier du Haut-Valais (SZO) sont des femmes. Mais la direction du SZO ne comprend que des hommes. Depuis pas mal de temps, le SZO fait de nouveau les gros titres. Lors de la fête du 1er Mai 2022 à Viège comme récemment dans le quotidien haut-valaisan, des collaborateurs du Centre hospitalier du Haut-Valais ont pris la parole. Les deux professionnels de la santé ont déploré le manque de reconnaissance de la direction du SZO envers le personnel. La question des salaires plus bas dans le Haut-Valais a aussi été abordée, à juste titre. Entre-temps, les salaires offerts dans le Haut-Valais doivent être relevés au niveau de ceux des hôpitaux du Valais central. Cet ajustement est notamment dû à la pression publique. C'est toujours ça!

La direction stratégique de l'Hôpital du Valais est du ressort des membres du conseil d'administration. Ceux-ci doivent examiner les affaires opérationnelles de la direction. Cela comprend notamment la politique salariale de l'Hôpital. Les représentants haut-valaisans siégeant au conseil d'administration sont aussi tenus de mieux remplir leur tâche à l'avenir. Ils doivent veiller à ce qu'une direction d'hôpital telle que celle du Haut-Valais ne soit pas composée uniquement d'hommes.

Le manque de personnel soignant constitue un gros problème au sein de l'Hôpital du Valais. Il ne touche pas que le Valais, mais toute la Suisse ainsi que les pays voisins. La pénurie de personnel soignant entraîne des démissions et des burn-out. Il ne suffit pas d'augmenter les salaires. Il faut plus de personnel, qu'il s'agit de former. Et cette formation doit se faire chez nous en Valais, et dans le Haut-Valais pour le SZO. Le Département de la formation n'a pas de stratégie claire pour sensibiliser nos jeunes femmes et jeunes hommes à la profession infirmière, en collaboration avec les offices d'orientation scolaire. De bonnes conditions de travail et d'engagement constituent le cadre essentiel pour augmenter l'attractivité de la profession infirmière.

### Conclusion

Nous prions le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes en lien avec la situation à l'Hôpital du Valais:

1. Comment le Conseil d'Etat entend-il empêcher qu'à l'avenir le conseil d'administration et la direction de l'Hôpital du Valais fixent des conditions d'engagement différentes selon les régions linguistiques?
2. Le Conseil d'Etat est-il prêt à adresser à la direction générale une directive visant à ce que suffisamment de femmes siègent au sein des directions des hôpitaux valaisans?

3. A quel niveau se trouvent les salaires valaisans à l'Hôpital ainsi que dans les institutions sociales (EMS, institutions pour personnes avec des besoins particuliers, etc.) en comparaison avec les conditions d'engagement proposées dans les cantons voisins?
  
4. Y a-t-il d'autres domaines hospitaliers dans lesquels la rémunération offerte dans le Haut-Valais diffère de celle du Bas-Valais?
  
5. Comment le Conseil d'Etat pense-t-il faire pour que davantage de jeunes du Haut-Valais choisissent la profession infirmière, et quelles mesures va-t-il prendre éviter pour que le personnel soignant change de métier?